



Missiriac

décembre 2025



www.mairiemissiriac.fr



Missiriac

Sommaire

Le mot du Maire	P. 3
Les différents travaux des élus	P. 4
Vie Municipale	P. 6
Les Concerts du Mercredi	P. 8
Faîtes des fleurs	P. 8
École Sports Nature et Découvertes	P. 9
Infos pratiques	P. 12
La Médiathèque	P. 16
Les Écoles	P. 18
L'OBC	P. 22
LE PETR	P. 23
Vie Associative	P. 24
Services à la population	P. 29
Délibérations	P. 30
Pêle-mêle	P. 35

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le mercredi après-midi
les semaines paires

Responsable de rédaction :
Christelle MARCY

Création - Impression :
Groupe IMPRIGRAPH
IOV Communication - Arradon

Dépôt légal n° 2929



mot du maire



Chers Missiriacois, chères Missiriacoises,

En cette fin d'année, alors que les lumières des fêtes illuminent notre commune, je souhaite m'adresser à vous pour partager une conviction profonde : **le bien vivre ensemble ne se décrète pas, il se vit et se partage au quotidien.** À Missiriac, cette valeur n'est pas un simple slogan, mais une réalité que nous construisons ensemble, jour après jour.

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement l'équipe municipale et nos agents pour leur engagement sans relâche. Grâce à leur travail, leur écoute et leur disponibilité, nous avons pu concrétiser de nombreux projets qui renforcent notre qualité de vie : des services publics accessibles, deux écoles dynamiques, une médiathèque vivante, des espaces naturels préservés, et des événements à la médiathèque qui fédèrent. Chaque action menée, chaque décision prise, l'a été dans un seul but : **faire de Missiriac un lieu où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et se sent écouté.**

Je suis consciente que les évolutions demandent des efforts, mais je mesure aussi la fierté que nous pouvons tous tirer des avancées réalisées. Que ce soit à travers nos réunions de villages, qui rassemblent toujours plus de monde, ou dans les échanges informels du quotidien, votre participation active est la preuve que notre commune respire la solidarité et l'entraide. Ces moments de partage sont précieux : ils nous permettent de mieux vous comprendre, d'adapter nos actions à vos attentes, et de renforcer les liens qui nous unissent.

Notre attention se porte sur tous les aspects de la vie locale :

• **L'économie**, en collaboration avec l'EPCL, pour soutenir nos commerces, nos artisans et nos agriculteurs, acteurs essentiels de notre dynamisme.

• **Le social**, avec un CCAS à l'écoute des besoins de chacun, pour que personne ne reste en difficulté.

• **L'éducation et la jeunesse**, avec nos deux écoles, l'École Sport Nature et Découvertes et des activités qui grandissent avec nos enfants.

• **La santé**, avec nos Infirmières Diplômées d'Etat et nos kinésithérapeutes, un enjeu central pour lequel nous œuvrons afin de garantir des services de proximité.

• **Notre patrimoine communal**, avec une gestion rigoureuse de notre budget, de nos bâtiments, de notre voirie et de nos réseaux, de notre environnement paysager pour vous offrir un cadre de vie toujours plus agréable.

Je crois profondément que **le bien vivre ensemble se cultive**. C'est pourquoi je m'attache, avec toute l'équipe municipale, à défendre les intérêts de notre territoire dans tous les domaines, en veillant à ce que chaque décision prenne en compte l'équilibre entre progrès et préservation de notre identité.

En 2026, poursuivons cette aventure collective avec la même énergie, la même bienveillance et la même ambition : **faire de Missiriac un exemple de vie locale harmonieuse, où chacun se sent acteur et fier d'appartenir à notre commune.**

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que cette nouvelle année soit pour vous synonyme de bonheur, de santé et de projets partagés.

Avec toute ma reconnaissance,

Christelle MARCY
Maire de Missiriac



Que nos petits gestes du quotidien soient source de bonheur et de paix !
Nous vous offrons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Nous serons heureux de vous compter parmi nous lors de la cérémonie
des vœux qui se déroulera le

Samedi 17 janvier 2026
Salle polyvalente
À 11h00

Mme Christelle Marcy, Maire de Missiriac,
VP OBC (Cohésion sociale, vie associative, handicap)
L'équipe municipale, le CCAS,
le Conseil Municipal des Jeunes et le personnel communal.

travaux des élus

Nous vous proposons de découvrir une partie des actions menées par les élus. Chaque commission travaille activement et participe aux réunions proposées par les différents organismes (O.B.C., conseil départemental, mission locale, etc). Ensuite nos élus font une restitution au conseil municipal. De la même façon, les commissions municipales rapportent leurs travaux concernant les différents projets communaux.

FINANCES

Les dépenses de fonctionnement au 31 /12 /2024 s'élevaient à 852 692.30€ soit une augmentation de 3.3% par rapport à l'année 2023.

Les principales augmentations portent sur les postes Écoles (+ 10 000 €), Électricité (+ 7000 €) et nous avons cette année effectué, avec la participation du CDG l'archivage et sa réorganisation pour un montant de 10 000 €.

A contrario, les charges de personnel ont diminué de 11.000€ suite au départ d'un agent du service technique.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement (986 521.65€), elles restent inchangées par rapport à l'année précédente.

> INVESTISSEMENT 2024 :

Dépenses de fonctionnement

Traversée de la RD pour le stade : 59 000€

Travaux de voirie : 43 000€

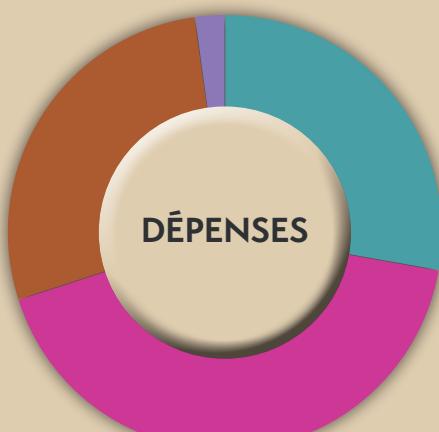
Église : 19 000€

Différents matériels et gros œuvre pour bâtiment : 35 000€

Tout ceci est compensé par des recettes d'investissement venant de la récupération de 16.404% de TVA soit 22 000€ et de la taxe aménagement : 9 000€

Différentes subventions : 30 000€

Excédent de fonctionnement : 212 000€

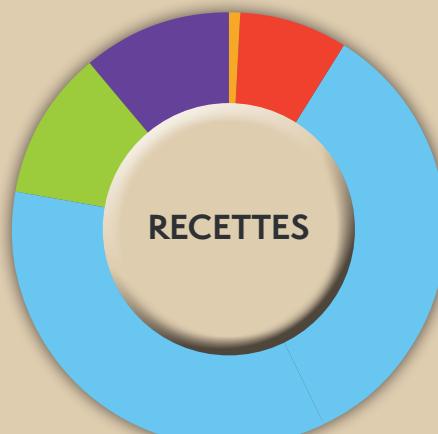


■ Charges à caractère général
(eau, électricité, fournitures voirie-bâtiments-petit équipement, etc)

■ Charges de personnel

■ Autres charges de gestion courante
(participation pompiers, écoles, subventions aux associations)

■ Charges financières



■ Produits des services

■ Impôts et taxes

■ Dotations et participations

■ Autres produits de gestion courante

■ Autres produits



COMMISSION TRAVAUX & VOIRIE

> BÂTIMENTS

Les travaux effectués cette année ont été nombreux.

Nous poursuivons la rénovation des bâtiments communaux à la fois d'un point de vue esthétique avec entre autres la rénovation complète de la tapisserie de la mairie (merci à Franck KURTZEMANN pour ce travail), mais aussi sur le plan énergétique, puisque la salle du conseil a perdu son vieux chauffage électrique au profit d'une nouvelle pompe à chaleur réversible. Merci Ludovic ROUX pour ce travail soigné.



> PROJETS EN COURS

Toujours sur le plan énergétique, nous changeons régulièrement les luminaires néons pour des éclairages LED jusqu'à 4 fois moins énergivores. Nous installons également et toujours en régie des détecteurs de présence pour les sanitaires de la salle des sports.

Toujours à la salle des sports, difficile de ne pas remarquer le changement des portes extérieures qui en avaient bien besoin : gain de sécurité, gain d'énergie et gain de lumière dans la salle. Bravo à la Menuiserie JOLIVET qui nous livre toujours un travail au top.

Lors des travaux de voirie sur la RD 168, un camion de livraison avait emporté le portail du stade de foot, celui-ci est désormais changé pour une version avec un passage plus large. Merci à l'entreprise métallerie DAVALO pour ce travail.

Nous restons dans le secteur avec la rénovation électrique de la buvette du foot, merci à Arnaud TOUCHET pour ce chantier, nous allons prochainement poser du carrelage sur la crédence de l'évier fourni par Sébastien MASSON CASA CARRELAGE, merci à lui.

> TRAVAUX DE L'ÉGLISE

En ce qui concerne l'église, la phase de pré étude avec le cabinet ARCHAEB est terminée et a permis d'identifier les soucis que pouvait avoir le bâtiment, majoritairement liés à des déformations, à de l'humidité et de mauvaises pratiques. Nous poursuivons les investigations avec de nouveaux diagnostics et les premières réparations d'urgence devraient arriver prochainement.

> PARKING DE LA SALLE DES SPORTS

Le parking de la salle des sports a été sécurisé avec des lampadaires solaires qui assureront une luminosité suffisante pour les manœuvres en toute sécurité. Nous rappelons qu'il est interdit de se garer ailleurs que sur le parking car il faut laisser les accès à la salle libres. Il est aussi conseillé de se garer en marche arrière de façon à pouvoir repartir avec une bonne vision sur le parking et en toute sécurité, pensez aux enfants qui courent dans cet espace.



> VOIRIE

Un mot concernant la voirie maintenant : suite aux inondations de cet hiver, il a fallu remettre en état certains fossés et des chemins qui avait été dégradés. Nous avons aussi finalisé la zone à 50km/h à la sortie de Malestroit sur la RD764, qui nous vous le rappelons était demandée par les riverains depuis longtemps : merci de respecter la baisse de vitesse pour la tranquillité des habitants et la sécurité de nos écoliers.

Pour finir nous avons pu rénover notre cuve d'arrosage qui en avait bien besoin, merci à la société EASY TECH à La Marionnaise pour la rénovation du châssis.

À bientôt pour la suite des travaux communaux.

ACTIVITÉS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hommage au Monument aux Morts et repas des aînés

Christelle Marcy a présidé la cérémonie du 11 novembre entourée de Jean-Luc Lebreton président de l'UNC Anciens Combattants de la commune, en présence des élus et des membres du conseil municipal des jeunes, qui se sont impliqués dans cette commémoration. Après plusieurs lectures de la part du président et du message de la ministre des Armées et des Anciens Combattants Catherine Vautrin, Christelle Marcy et Jean-Luc Lebreton ont tenu à saluer l'arrivée d'un jeune porte-drapeau, Arthur Villefeu, 15 ans qui rejoint les rangs de l'association missiriacoise. La relève est assurée... !



Après un pot de l'amitié offert à la salle polyvalente, 98 personnes se sont ensuite retrouvées au Relais du Maquis à Saint Marcel pour le traditionnel repas des aînés. Un moment convivial, en présence du Député Paul Molac et la mise à l'honneur de plusieurs seniors de la commune : Odette Goujout 99 ans, Rosemary Riehl 93 ans, Lucienne Ayoul 92 ans, Simone Tastard 90 ans, Jean Thomas 87 ans et André Le Breton 86 ans. « Je tiens à souligner notre attachement à ce moment privilégié auprès de nos habitants qui a pour vocation à valoriser la place des seniors, en passant par les échanges intergénérationnels » souligne Christelle Marcy.



OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Cet été, la mairie a reconduit l'opération Argent de poche auprès des jeunes, dès lors qu'ils ont 16 ans. Ce sont 8 jeunes qui ont participé, pour certains, à cette première expérience professionnelle. Ils ont pu aider dans l'embellissement de notre commune en aidant les agents du service technique : nettoyage de parterres, aide au ménage...

Le monde de l'animation leur a permis également de découvrir un autre service proposé par la commune. Lors des activités de l'Ecole Sports Nature et Découvertes, ils ont été associés à l'encadrement et la mise en place des activités auprès des jeunes Missiriacois.





LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Visite du Sénat : Une journée mémorable pour les jeunes du CMJ de Missiriac



Le mercredi 22 octobre, les jeunes conseillers municipaux (CMJ) ont eu la chance de répondre à l'invitation du sénateur Yves Bleunven dans le but de visiter et de comprendre le fonctionnement du Sénat.

Accompagnés de Madame le Maire, de deux élus, un agent et de bénévoles de la commission patrimoine, les jeunes ont d'abord exploré les merveilles de la capitale.

Une première mémorable pour certains jeunes ! Les lieux emblématiques tels que la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, Notre-Dame de Paris, la place Vendôme, le musée du Louvre et les Champs-Élysées ont captivé l'attention de tout le groupe, petits et grands. Chacun a pu apprécier la richesse architecturale de ces monuments.

Un déjeuner atypique au théâtre Odéon

Le groupe a ensuite pris un déjeuner dans un cadre atypique : le premier étage du théâtre Odéon. Ce lieu plein de charme, a offert une pause culinaire agréable avant la suite des visites.

Découverte du Palais du Luxembourg et de l'Hémicycle

L'après-midi a été marqué par la visite tant attendue du Palais du Luxembourg, construit pour la reine Marie de Médicis. Accompagnés de la collaboratrice du sénateur Mme Émilie Coué du sénateur, les jeunes ont eu l'opportunité d'accéder à des espaces tels que la salle du Livre d'or et la bibliothèque. Ils ont également admiré la beauté des lieux et la collection des Mariannes, symboles de la République française.

Cependant, c'est l'entrée dans l'Hémicycle qui a suscité le plus d'impatience parmi les jeunes. Car en ce jour de séance, sont présents les Sénateurs et Sénatrices et aussi les ministres. Un moment fort de la semaine parlementaire : les questions d'actualité permettant aux différents groupes politiques d'interroger le Gouvernement. Les jeunes ont pu observer en direct comment un sénateur pose une question à un ministre, suivi de sa réponse. Cette expérience leur a permis de comprendre le fonctionnement démocratique et l'importance du débat parlementaire.

La journée s'est poursuivie avec la rencontre du Sénateur et de la traditionnelle photo dans l'escalier d'honneur. La Cerise sur le gâteau a été la rencontre avec certains ministres qui ont pris le temps de venir à la rencontre de nos jeunes : M. Édouard GEFFRAY, ministre de l'Éducation nationale, M. Laurent NUNEZ, ministre de l'Intérieur, Mme Rachida DATI, ministre de la Culture et M. Sébastien Lecornu Premier ministre.

Une journée riche en découvertes

Cette journée, organisée par la Mairie, a été non seulement une immersion dans le patrimoine français, mais aussi une véritable leçon de citoyenneté. Les jeunes conseillers municipaux de Missiriac ont pu développer leur compréhension des institutions et de leur rôle dans la vie démocratique. Ils sont rentrés chez eux avec des souvenirs inoubliables et une motivation renforcée pour continuer à s'engager dans la vie de la commune.

JOURNÉE CITOYENNE

Le 6 février, les membres du Conseil d'Embellissement et du Fleurissement étaient invités à une matinée écocitoyenne. Habituellement, nos mains vertes sont sollicitées pour prendre soin des parterres ou bien nettoyer le cimetière. Cette fois, une mission bien particulière les attendait : construire une cabane en osier.

Aidés des services techniques, nos bénévoles ont pu concevoir cette petite maison en utilisant des techniques précises. Située au niveau du verger, non loin de l'aire de jeux, cette cabane a pour but d'accueillir ceux et celles qui voudraient se poser/pauser ! Juste à côté, une plus petite cabane a été réalisée et dans la continuité, un tunnel. Au fil des années, ces constructions seront bien recouvertes.



Si vous cherchez un coin paisible, rdv aux beaux jours, sous les cabanes en osier.



LES CONCERTS DU MERCREDI

Vous êtes chaque année, de plus en plus nombreux à venir partager un moment de convivialité entre amis, en famille ou tout simplement découvrir nos soirées animées des mercredis de l'été.

Nous remercions l'ensemble des élus, les agents et les bénévoles qui permettent l'organisation et le bon déroulement de ces soirées et vous tous visiteurs qui avez contribués à notre nouvelle organisation.

La dernière soirée 2025 a été l'occasion de l'extraction du miel produit par les abeilles de notre rucher communal animée par Robert Josset, que nous remercions pour son investissement et la surveillance de nos ruches. Le travail de nos abeilles a permis une belle récolte 2025 d'une vingtaine de kilos.

Cette récolte a été principalement partagée entre nos 2 écoles mais la municipalité en conserve également une partie que l'on met en petits bocaux, de petits présents pour les mariages ou baptêmes civils par exemple...



FAÎTES DES FLEURS

La Faîtes des Fleurs : un rendez-vous fleuri et convivial !

Le 22 juin dernier, pour sa **4^e édition**, la Faîtes des Fleurs a fait vibrer le cœur du bourg et ses environs. Exposants, passionnés de nature et visiteurs se sont retrouvés pour partager une journée placée sous le signe de la **convivialité** et de la **découverte**, illustrant parfaitement l'esprit de la commune.

Cette année encore, le programme était riche et varié :

Paysagiste-conseil, pépiniéristes, spécialistes du bonsaï, de l'hortensia ou encore de l'agapanthe ont échangé avec un public venu nombreux.

Étaient également présents : **la ferme florale et apicole de Lucette**, l'association **Polén** représentée par Jean, ainsi que la **Société d'horticulture à Redon** avec Pierre, qui ont animé divers ateliers : taille de végétaux, découverte des plantes aromatiques, exploration sensorielle des légumes du jardin, sans oublier le **parcours de découverte des plantes et fleurs sauvages** autour du plan d'eau.

Les **acteurs locaux** n'étaient pas en reste et ont largement contribué à cette réussite collective :

Sébastien, responsable des espaces verts, a tenu le stand de **troc de plantes** ; Aline et Robert ont partagé leur passion pour le monde fascinant des **abeilles** ; et Jean-Yves a proposé une **visite guidée de jardins privés**, une nouveauté particulièrement appréciée cette année.

En complément, de nombreuses **animations festives** ont jalonné ce parcours : parcours sensoriel, création de fleurs



géantes et de murs végétaux, ateliers de dessin, jeux, balades à poney, accrobranche pour les amateurs de sensations fortes, dictée en gallo pour les amoureux des mots, sans oublier le **quiz nature** pour les plus curieux. Et pour reprendre des forces, un **stand gourmand** proposait gâteaux, pâtisseries et crêpes.

La journée s'est clôturée en beauté avec **une déambulation de brouettes et vélos fleuris**, accompagnés de quelques **épouvantails** : un moment festif qui a rassemblé petits et grands dans une ambiance joyeuse et colorée. Entre sourires, échanges, musique et applaudissements, **Missiriac** a une fois encore démontré tout son dynamisme et son sens du partage.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à faire de cette journée un véritable succès.

Et d'ores et déjà, notez la date de la prochaine édition le 21 juin 2026.

Une nouvelle occasion de célébrer ensemble la nature et la créativité locale !



ÉCOLE SPORTS NATURE ET DÉCOUVERTES

2025 aura été une belle année pour l'Ecole Sports Nature et Découvertes. De nombreux enfants ont pu bénéficier des activités proposées par la municipalité. En février, le temps fort a été de créer des abreuvoirs. Chaque enfant est reparti avec le sien mais de grands abreuvoirs ont été réalisés pour l'embellissement de notre commune. Le rendu était particulièrement réussi grâce notamment aux conseils de Diane, véritable artiste et aussi conseillère municipale ! En avril et en octobre, les animations sont également synonymes de plantations, de découvertes de la nature et de sports. Cet été, une autre conseillère municipale, Virginie Angée-Le Floch, nous a permis de découvrir une nouvelle activité physique : l'escalade. Du bricolage, de la cuisine ont également été proposés. L'encadrement a été réalisé par Manuella, aidée par les jeunes de l'opération Argent de Poche et de Catherine, bénévole (sans oublier les Missiriacois, rencontrés lors de nos sorties). L'idée de l'ESND est bel et bien d'ouvrir à la curiosité et de partager de bons moments.





REMISE PRIX MAISONS FLEURIES 2025

C'est toujours un grand plaisir de vous retrouver aujourd'hui (ndlr : 28 novembre) pour célébrer ensemble ce qui fait la beauté de notre commune : **votre engagement et votre créativité pour notre territoire.**

La remise des prix « Fleurissement 2025 » est bien plus qu'un simple rendez-vous annuel, c'est le reflet de ce que nous construisons ensemble, jour après jour : un cadre de vie harmonieux, où la nature et l'humain coexistent en parfaite symbiose.

Cette année encore, vous êtes nombreux à vous investir pour embellir vos jardins, vos façades, vos balcons, et même les espaces partagés de notre village. J'ai pu le constater lors de notre passage sur la commune avec le jury.

Chaque fleur plantée, chaque arbre préservé, chaque initiative pour protéger notre environnement est une graine d'espoir semée pour l'avenir. Et c'est cela qui rend notre commune unique : cette capacité à allier tradition et innovation, respect du patrimoine et audace écologique.

Je tiens à saluer tout particulièrement ceux d'entre vous qui œuvrent pour la **préservation de nos grands arbres**, ces géants silencieux qui veillent sur nous depuis des générations. Ils sont les témoins de notre histoire et les gardiens de notre biodiversité. Les protéger, c'est préserver un héritage inestimable pour nos enfants et nos petits-enfants.

À travers vos efforts, vous montrez aussi que la protection de la nature n'est pas une contrainte, mais une source de fierté et de bien-être. **Un village fleuri, c'est un village qui respire, qui vit, et qui attire.** Grâce à vous, notre commune est plus accueillante, plus généreuse, et plus inspirante.

Bien sûr, cette cérémonie ne serait pas complète sans remercier chaleureusement le jury, composé de passionnés, Isabelle Courtel adjointe au fleurissement, Sébastien Vettier, paysagiste et l'agent technique de Ruffiac que nous remercions M. Stéphane Renaudin, ils ont sillonné nos rues avec attention et bienveillance pour désigner les lauréats. Votre regard expert et votre engagement sont précieux.

Et maintenant, place à l'émotion et à la reconnaissance ! **Que les lauréats se préparent à recevoir leurs prix, mais sachez que, pour nous, vous êtes tous des gagnants.** Car c'est ensemble, par ces petits gestes du quotidien, que nous écrivons une histoire collective dont nous pouvons être fiers.

En conclusion, avec toute l'équipe municipale, je voudrais vous dire merci. **Merci pour votre énergie, votre passion, et cette envie de faire de notre commune un lieu toujours plus agréable à vivre.** Continuez à semer, à planter, à rêver notre territoire en vert et en fleurs. L'avenir de notre village est entre vos mains, et je suis convaincue qu'il sera radieux.

SAPIN DE NOËL

Nous tenons à remercier chaleureusement les donateurs pour notre magnifique sapin de noël !

Votre générosité nous permet de profiter d'un magnifique sujet.

N'hésitez pas à faire un petit tour du bourg pour en profiter.





FÊTE DE VILLAGES

Rencontre des villageois du Pray, la résidence de la Butte du Méry, Crohennec et La Blangeraye.

Samedi 6 septembre, une soixantaine d'habitants de ces villages se sont réunis pour leur repas annuel.

La rencontre s'est déroulée dans une excellente ambiance avec un repas très apprécié préparé par Coumba (les délices de Coumba) et la traditionnelle ronde des préparations apéro et des desserts confectionnés par chacun. Jeux de belote et palets ont complété les distractions. Les enfants aussi ont profité du moment jouant au ballon, vélos... les plus grands préférant discuter entre eux. Les participants sont motivés pour reconduire en 2026 et pour renforcer l'aide à l'organisation.



VISITE DU CHÂTEAU DE LOURMES

Avec le conseil municipal, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux propriétaires pour avoir ouvert les portes de leur magnifique parc arboré aux habitants de la commune. Votre générosité a permis à de nombreuses personnes de profiter d'un espace naturel exceptionnel et de passer des moments inoubliables en famille ou entre amis.

Les visiteurs ont pu apprécier la beauté de la nature, se promener sous les arbres centenaires, et profiter d'un cadre paisible et ressourçant.

Vos efforts pour maintenir ce lieu en parfait état n'ont échappé à personne, et nous sommes reconnaissants pour le soin que vous apportez à ce patrimoine naturel.

Nous espérons que cette ouverture sera la première d'une longue série et que d'autres initiatives similaires verront le jour.

Découvrez le parc
CHÂTEAU DE LOURMES
MISSIRIAC

Dimanche 21 septembre

Les propriétaires ouvrent leur parc aux Missiriacois.
Heures des visites:
14h30,
15h30,
16h30,
17h30

OFFRE ASSURANCE SANTÉ

La municipalité a accepté une offre de conventionnement pour proposer une complémentaire santé aux habitants de la commune.

Pourquoi cette démarche ?

> L'idée est de permettre aux habitants d'avoir accès à une complémentaire santé adaptée à leur situation, tout en bénéficiant au travers de cette convention d'un tarif minoré de 20% pour les personnes de plus de 60 ans ainsi que pour les travailleurs non-salariés et de 10% pour les autres. Cela sans questionnaire médical ni limite d'âge.

> Les frais de santé augmentent et la sécurité sociale ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être correctement remboursé des frais médicaux courants est une priorité pour tous.

> La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes.

> Par cette convention, la commune souhaite soutenir cette démarche à destination des habitants.

CONTACT :

Fabienne Le Bot - Tél : 06 83 99 48 11

Mail : fabienne.lebot.am@axa.fr

infos pratiques

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune sur ce lien :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Si vous n'êtes pas inscrit, (sauf cas particuliers) vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire en mairie ou directement en ligne avec ce lien :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

POUR LES JEUNES DE 15 À 18 ANS...LE PASS CULTURE

Une nouvelle dynamique pour le pass Culture : un parcours renforcé et inclusif

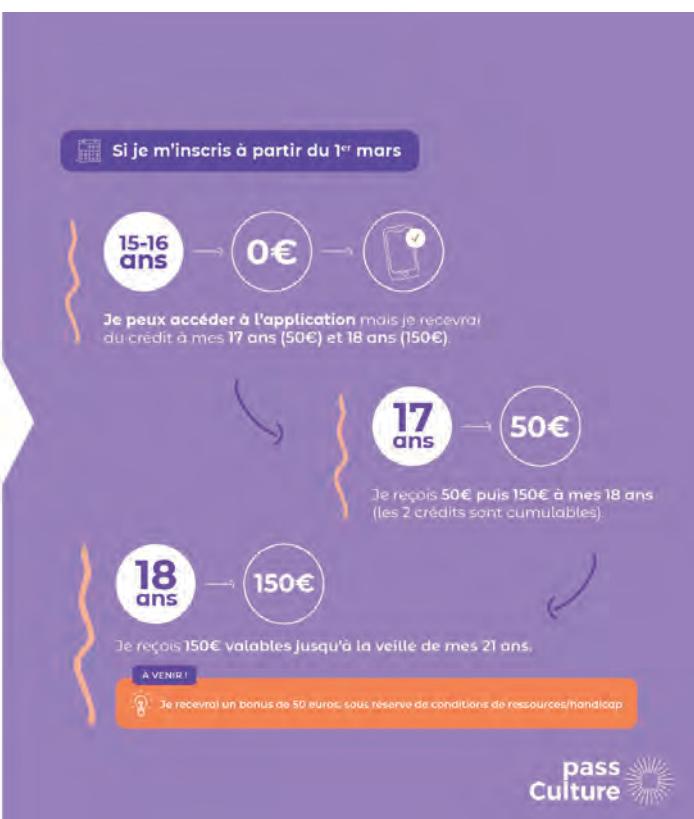
Depuis le 1^{er} mars 2025, le pass Culture a évolué pour offrir aux jeunes un parcours de découverte culturelle plus clair et progressif. Cette nouvelle organisation vise à favoriser l'accès à une diversité de pratiques culturelles, tout en maintenant le principe d'universalité et en accordant une attention particulière aux publics les plus éloignés de la culture.

Un pass Culture repensé comme un véritable média culturel

L'application évolue pour devenir un outil encore plus intuitif et personnalisé :

- Un GPS culturel : grâce à la géolocalisation, trouvez facilement les spectacles, concerts, expositions, ateliers et événements près de chez vous.
- Un média d'info culturelle : recommandations, bons plans et actualités culturelles à retrouver sur l'application et les réseaux sociaux.
- Une expérience sur mesure : accès à des offres adaptées selon l'âge et aux événements exclusifs de nos partenaires culturels.

pass Culture : ce qui change à partir du 1^{er} mars 2025





RECENSEMENT CITOYEN, JDC & SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Chaque Français dès 16 ans doit d'abord faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant ses 25 ans.

Le Service National Universel est un service civil qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans souhaitant vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et découvrir un talent pour l'engagement.

La participation au SNU dispense le jeune de la JDC mais pas du recensement.



radon.bzh

BRETONS, PARTEZ À LA CHASSE AU RADON !



ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES :

AÉREZ 10 MIN. TOUS LES JOURS, ÉTÉ COMME HIVER

**LE RADON EST UN GAZ RADIOACTIF NATUREL, INODEUR ET INCOLORE.
IL EST LA 2ÈME CAUSE DE CANCER DU POUMON EN FRANCE.**

LOGEMENT

#JEUNES 16/25 ANS Mission Locale

- Des conseils pratiques pour faciliter les démarches
- Un coup de pouce au moment opportun
- Des infos sur la formation, l'orientation et la vie quotidienne
- Des offres d'emploi en direct
- Des aides financières et sociales

Nos conseillers vous accueillent à Ploërmel ou sur un de nos lieux de permanence : Guer, Josselin, Mauron, Malestroit, Sérent, La Trinité-Porhoët et Ménéac.

02 97 73 57 00

www.mlceb.org

9, rue du val 56800 PLOERMEL



Mission Locale
Pays de Ploërmel
BRETAGNE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Notre zone agglomérée RD Malestroit – Ploërmel :

La sécurité routière est une priorité absolue pour notre commune.

Chaque jour, de nombreux élèves prennent le car pour se rendre à l'école et la RD 764 est empruntée par les habitants pour se déplacer. Il est de notre devoir de veiller à leur sécurité.

Depuis plusieurs mois, avec les services du département, que nous remercions, nous avons étudié toutes les possibilités et nous avons mis en place la zone en agglomération.

C'est pourquoi nous avons réalisé des travaux pour limiter la vitesse à 50 km/h en zone agglomérée. Cette mesure est essentielle pour protéger nos enfants et nos citoyens. En effet, une vitesse réduite permet de



diminuer les risques d'accidents et de garantir une circulation plus sûre pour tous.

Nous comprenons que cette mesure peut sembler contraignante pour certains usagers. Cependant, nous tenons à souligner que le temps de trajet pour une distance de 200 mètres à 50 km/h est d'environ 14 secondes. Cela montre que l'impact sur votre temps de trajet est minime, alors que les bénéfices en termes de sécurité sont considérables.

Les zones concernées par ces travaux sont les villages des Rosayes, la Provostaye, Blouzereuil, Bellevue, la Noé Morgan, le chemin des grées, l'impasse des chefs d'Alleux, la Secouette. Ces zones sont particulièrement fréquentées par les élèves et les villageois, et il est crucial d'y assurer une circulation sécurisée.

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération pour respecter cette nouvelle limitation de vitesse. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un lieu plus sûr pour tous.

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

> NUISANCES SONORES

Pour donner suite à plusieurs plaintes de nos concitoyens, nous vous rappelons quelques règles.

Tapage nocturne : Pas de bruit entre 22h et 7 h du matin. Cela sous-entend aussi, que vos chiens ne doivent pas aboyer la nuit.

Horaires pour tondre vos pelouses :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

> NOS AMIS LES BÊTES

Nous vous rappelons que l'arrêté municipal n°2023-03-04 interdit la divagation des chiens.

Chaque année, nous recevons de plus en plus de plaintes et de réclamations concernant la divagation et les aboiements nocturnes.

NUISIBLES

> LES RAGONDINS

Merci à nos piégeurs de ragondins : Ludovic CARO, Jean DESBOIS, Bernard JOSSET, Claude MARTIN, Eugène POSSEME. Cet été, 97 ragondins ont été piégés auprès de nos cours d'eau.

> LES FRELONS

La recrudescence cette année des frelons asiatiques doit nous interpeller. En effet, la période automnale a été compliquée pour nos abeilles et les ruches de la commune ont dû être mises sous surveillance. De ce fait, une réflexion en mairie est en cours pour trouver davantage de solutions d'accompagnement pour le piégeage.

Il est demandé à la mairie de comptabiliser le nombre de destruction de nids avec une transmission à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

MOBILITÉ

> LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Le TAD est accessible à tous les habitants de l'Oust à Brocéliande Communauté. C'est un transport collectif qui fonctionne sur réservation. Il propose un transport du domicile vers l'une des 26 communes du territoire d'OBC ainsi que vers Ploërmel. Il suffit de réserver son trajet par téléphone au plus tard la veille de son déplacement.

Quand ?

Le TAD est accessible tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et des jours fériés.

Le rendez-vous est programmé sur un créneau de 30 minutes le matin ou l'après-midi

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'OBC, les horaires devraient évoluer au 1^{er} janvier 2026.

Trajet « Aller » depuis le domicile* :

- Entre 9:00 et 9:30
- Entre 14:00 et 14:30

Trajet « Retour » depuis le point de dépose :

- Entre 11:30 et 12:00
- Entre 17:00 et 17:30

* Des créneaux Aller/Retour supplémentaires seront ajoutés début 2026 afin de pouvoir proposer 5 allers et 5 retours par jour.

Comment ça se passe ?

Le chauffeur vient chercher l'habitant à son domicile pour le conduire au centre-ville/bourg d'une des 26 communes d'OBC ou vers Ploërmel. Le lieu de dépose peut être un commerce, un équipement médical, une salle de sport, un service public...

Pour Ploërmel, les lieux de dépose sont : aux arrêts du Réseau Intercommunal de Voyage, la mission locale, la gare routière de Réhumpol, l'hôpital et le centre-ville. Le chauffeur vient chercher l'habitant au même endroit pour le trajet retour.

Combien ça coûte ?

- Tarif normal : 2€ (soit 4€ l'aller-retour).
- Tarif réduit : 1€ (soit 2€ l'aller-retour) pour les moins de 26 ans et bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire.
- Gratuit : enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte.

Réservation

Elles pourront être effectuées au plus tôt un mois avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17h, et le samedi avant 17h pour le lundi.

Les réservations sont prises par téléphone auprès de la Centrale BreizhGo au 02 99 300 300 (prix d'un appel local) dans les



limites de l'amplitude des heures d'ouverture de la Centrale du lundi au samedi de 8h à 20h et hors jours fériés.

Infos complémentaires sur

<https://www.oust-broceliande.bzh/mon-quotidien/mobilites-et-transports/transport-a-la-demande-tad/>

> LIGNES DE BUS OBC

Pour se déplacer sur le territoire d'OBC, 3 lignes internes existaient en 2025

- Ligne 1 > Guer - Ploërmel
- Ligne 2 > Malestroit – Guer (en passant par Missiriac)**
- Ligne 3 > Sérent - Malestroit - La Gacilly

En 2026 seul la ligne 1 sera reconduite, les autres lignes seront abandonnées en raison d'une fréquentation insuffisante.

Retrouvez les circuits et horaires sur OBC :

<https://www.oust-broceliande.bzh/mon-quotidien/mobilites-et-transports/en-bus/>

> LES LIGNES DE BUS INTERNES RÉGIONAL

Le Conseil Régional de Bretagne met en place des lignes de bus BREIZHGO desservant toute la Bretagne. Sur le territoire de l'Oust à Brocéliande, 4 lignes d'autocars vous permettent de vous déplacer :

- Ligne 604 | Ploërmel- Malestroit - Vannes**
- Ligne 612 | Plélan le Grand - Redon**
- Ligne 610 | Redon - Pénestin.**
- Ligne interdépartementale : Pontivy et Rennes** passant par Ploërmel et Guer Val Coric.

> LE COVOITURAGE

Depuis le 1^{er} mars, OBC a conventionné avec BlaBlaCar Daily. Cette expérimentation d'un an a pour objectif d'inciter au covoiturage sur le territoire en proposant une aide financière lors de déplacements en covoiturage dans le cadre des trajets travail/domicile.

- Passagers : gratuité du trajet
- Conducteurs : reçoivent une compensation financière de 1,5€ à 3€/trajet financée par OBC

Comment ça fonctionne ?

Le processus est simple et accessible à tous grâce à l'application BlaBlaCar Daily :

- Inscrivez-vous gratuitement sur l'application BlaBlaCar Daily.
- Indiquez vos trajets habituels (lieu de départ, destination, horaires).
- Trouvez des covoitureurs parmi les autres utilisateurs de la plateforme.
- Organisez vos trajets et bénéficiez d'une prise en charge simplifiée des frais de covoiturage.

Infos complémentaires et inscriptions sur le site :

<https://www.blablacardaily.com/>

la médiathèque

Retour sur les animations 2025



Le petit robot et les fake news :

Septembre a commencé avec le numérique : l'exposition sur les Fake news de la Médiathèque Départementale pour sensibiliser au danger des nouvelles diffusées sur internet et 2 ateliers. L'un sous forme de jeu sur la reconnaissance des images de synthèse et l'autre sur la programmation d'un robot Artimax. Belle ambiance !

Les ateliers d'écriture animés par Elisabeth Vinot et en association avec la classe de CM2, école Ste Thérèse, ont produit un petit ouvrage pour la jeunesse qui sera rapidement en ligne sur le portail dédié de la médiathèque (mediatheque.missiriac.fr). Il retrace les aventures de 2 enfants missiriacois pendant le Moyen-Âge. Toutes les Infos sur le portail.

La Médiathèque a fêté Halloween : spectacle magique et petits frissons

Entre deux tempêtes, cette année encore, la médiathèque a transformé le bourg en un repaire de créatures mystérieuses pour célébrer Halloween comme il se doit ! Le 31 octobre, petits et grands se sont plongés dans une ambiance ensorcelante mêlant le spectacle envoûtant de GUIÔM de la Compagnie l'Hémisphère de l'Ouest et les 4 étapes dans le bourg de Missiriac, tous deux représentant l'eau, le vent, le feu et la terre. Que des yeux émerveillés ! Ce succès unanime s'est prolongé avec la remise des prix aux gagnants du concours de confitures. Merci aux 20 participants qui ont concouru et bravo aux 3 gagnants. Chaleureux remerciements aussi aux valeureux parents qui ont aidé à mettre en place les décors malgré le vent !

En parallèle, la décoration et les ateliers avaient pour thème **les chauves-souris**. Ils se sont retrouvés nombreux à participer à la fabrication de gîtes à chauves-souris et à la fabrication de mobiles.

L'initiation à la vannerie sous la houlette de Robert Josset s'est déroulée en 2 ateliers : étoile de Noël pour les plus jeunes et « Comment fabriquer un panier » pour les adultes.

Noël est sous le signe de l'origami et des pliages de papier. Le concours a eu son succès et la fête de Noël avec son escape game, ses jeux et son traditionnel atelier cuisine a ravi nombre d'habitues et de nouveaux arrivants. Toujours plein de chaleur et de convivialité.



LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ POUR PETITS ET GRANDS !

Ateliers créatifs, rencontres d'auteurs, lectures, projections, expositions et découvertes numériques rythmeront les semaines.

N'hésitez pas à consulter le calendrier complet et à vous inscrire aux activités. Toute l'équipe vous souhaite de belles découvertes !



MÉDIATHÈQUE DE MISSIRIAC

Rue du Clos Minio - 56140 MISSIRIAC
Tél. 09.75.60.77.99
Mail : bibliotheque-missiriac@orange.fr
Site : www.mairiemissiriac.fr
Facebook : médiathèque missiriac

HORAIRES D'OUVERTURES :

- > Mercredi : 10h30 - 12h00
14h30 - 18h30
- > Jeudi : 10h30 - 12h00
16h30 - 17h30
- > Samedi : 10h00 - 12h30
- > Vacances scolaires :
mercredi : 14h30 - 17h00
samedi : 10h00 - 12h30

DÉBUT D'ANNÉE 2026

JANVIER

- Mer. 07** **Le coffre aux belles histoires** / 3-6 ans / 16h-17h
Lecture d'histoires de cartes de voeux dans la cabane en papier
- Du 09 jan. au 06 fév.** **Expo-quiz "L'illettrisme, parlons-en"** / 0-99 ans / 5 panneaux illustrés pour aborder et engager la réflexion sur un sujet qui touche 7 % de la population en France
- Mer. 14** **Atelier créatif** / 7-99 ans / 15h-17h
"La bonne année" : avec les lettres de Ratko Krsanin, créez les messages de voeux
- Ven. 23** **Soirée "Nuit de la lecture" : apéro-lectures**
0-99 ans / 18h-20h
Venez écouter des histoires drôles, tendres ou effrayantes lues par des lecteurs amateurs. Musique, apéro et p'tits gâteaux au fil de la soirée.
- Sam. 24** **Inauguration du secteur - Facile-à-lire et expo**
0-99 ans / 11h
Inauguration d'un secteur dédié aux livres qui aident et donnent envie de lire aux adultes. Visite de l'expo et sensibilisation

FÉVRIER

- Jeu. 05** **Biblio-bébé** / 0-3 ans / 11h45
Jardins d'hiver
- Mer. 25** **Créatif bricolo** / 7-14 ans / 15-17h
Mini-jardins d'hiver en pot

MARS

- Mer. 04** **Le coffre aux belles histoires** / 3-6 ans / 16h-17h
Histoires et jeux sur le thème du vent.
- Jeu. 05** **Biblio-bébé** / 0-3 ans / 10h45-11h45
Instruments de musique, ventilateurs, histoires... Tout tourne autour du vent!
- Mer. 11** **Atelier créatif** / 15h-17h
Viens fabriquer ton cerf-volant et dessiner
- Sam. 21** **Bricolo-science** / 8-14 ans / 11h-12h
Fabriquer une éolienne, ce n'est pas si compliqué surtout quand on a compris comment elle fonctionne!



les écoles

ÉCOLE PAUL GAUGUIN

L'école Paul Gauguin est l'établissement scolaire public de votre commune. Implantée à Malestroit, elle dispose de locaux anciens et nouveaux avec 6 salles de classes équipées d'un tableau numérique, 1 salle de motricité, 1 salle informatique et centre documentaire (BCD).

De nombreux projets accompagneront les enfants cette année :

Tout d'abord les rituels comme la médiathèque du Pass Temps où pendant 7 séances, ils découvriront ce bel espace et la magie des livres avec de nombreuses animations proposées par Élise. La piscine permettra de se familiariser avec le milieu aquatique, le cinéma à l'Armoric proposera une séance une fois par trimestre. Un animateur sportif accompagnera chaque classe toute l'année, pour 8 séances. Tous les élèves participeront au prix des Korrigans et voteront en fin d'année pour le livre qu'ils ont préféré.

À cela vont s'ajouter de nombreux autres projets comme le salon du livre à Sérent. Les visites ponctuelles liés à chaque vie de classe en particulier une journée à la colonie de Kerfontaine à Sarzeau où l'Amicale Laïque de notre école possède ce magnifique site.

Un grand projet commun concernera toutes les classes de l'école en s'engageant dans la démarche « école promotrice de santé » et obtenir le label santé pour notre école. Les activités menées ont pour but de promouvoir le bien être des élèves dans un environnement où il fait bon vivre, en favorisant un climat de confiance et de réussite. Elles seront diverses et concerteront de nombreux thèmes : l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, les écrans.

Si vous souhaitez visiter les locaux, rencontrer les enseignants, inscrire votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact :
Groupe scolaire intercommunal Paul Gauguin, 5 rue des Écoles - 56140 Malestroit.
Tél. 02 97 75 20 48 ou Mail : ec.0561728z@ac-rennes.fr à privilégier pour toute correspondance.

DÉGUSTATION DE MIEL :

Comme chaque année, les ouvrières municipales de la commune nous offrent le produit de leur travail. Cette année la production fut riche et a permis aux élèves de déguster le délicieux miel d'été.

Certaines classes, pendant la semaine du goût, ont réalisé un pain d'épice tandis que d'autres ont goûté ce nectar sur de belles tranches de pain de mie. C'était un régal.

Merci pour ce beau cadeau.





Un cross déguisé sous un beau soleil !

Le traditionnel cross de l'école, désormais bien ancré dans les habitudes, s'est déroulé vendredi 17 octobre, sous un beau soleil automnal. Cet événement attendu a marqué avec entrain la fin de la première période de l'année scolaire.

Pour apporter une touche de fantaisie et de bonne humeur, élèves et adultes sont venus déguisés ou maquillés, transformant le terrain en un joyeux défilé où charmantes princesses côtoyaient crocodiles et monstres malicieux !

Portés par un échauffement collectif dynamique et musical, les élèves se sont ensuite lancés avec enthousiasme dans la course. Les maternelles ont réalisé deux tours complets du parcours, tandis que les élémentaires ont couru selon leur catégorie, avec pour les CM un objectif temps de 16 minutes, qu'ils ont relevé avec beaucoup de détermination.

Pour clôturer ce moment, les enfants ont eu la chance de déguster un délicieux chocolat chaud préparé et offert par les parents de l'Amicale. Cette attention chaleureuse et gourmande a été très appréciée de tous les élèves, ravis de se réchauffer après l'effort !



Un exemple de projets :

Cette année, la classe de CE2-CM1 vit une rentrée pleine de découvertes et de projets passionnants ! Un vendredi sur deux, les élèves se rendent à la **médiathèque** pour participer à des ateliers autour de l'**art et de la culture**. Durant la première période, ils ont découvert différentes **techniques artistiques** en découvrant le travail de l'artiste **Lynda Durand**. Les élèves ont également visité une **exposition sur les Petites Cités de Caractère en Bretagne**, qui leur a permis de mieux connaître le patrimoine et l'histoire de leur région.



Côté sciences, la classe a participé à une **séance en visioconférence** animée par le **CPC de Ploërmel**. Une belle occasion de découvrir des femmes scientifiques et reconnaître les chants de différents oiseaux, un exercice d'écoute et d'attention qui a beaucoup plu ! Cette collaboration se poursuivra avec la **participation au projet "Cinéphilo"**, qui mêle cinéma et réflexion philosophique : une belle manière d'apprendre à argumenter et à débattre autour des émotions et des images.

En lecture, les élèves sont embarqués dans le **projet Les Korrigans**, une aventure littéraire qui les fait voyager dans l'imaginaire tout en développant le goût de la lecture partagée.

Enfin, un grand moment attendu par tous : la **journée à Sarzeau**, organisée avec la classe de CM1-CM2. Au programme : **activités nautiques** et découvertes au bord de la mer, pour mêler sport, nature et coopération entre classes.



les écoles

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

> PROJET LECTURE : LE PRIX DES KORRIGANS

Dans le cadre d'un projet mené conjointement par l'école et la bibliothèque municipale, les élèves ont pu découvrir les livres sélectionnés pour le Prix des Korrigans.

Après avoir lu les différents ouvrages, les enfants ont été invités à voter pour leur livre préféré, à l'issue d'un véritable scrutin organisé à la bibliothèque.

Cette activité, à la fois littéraire et citoyenne, a permis aux élèves de se familiariser avec le fonctionnement d'une élection : bulletins, carte électorale et urne officielle étaient au rendez-vous. Une belle manière d'allier plaisir de lire et apprentissage de la démocratie ! Nous remercions Nathalie pour son engagement dans ce projet, ainsi que la mairie pour le prêt de l'urne électorale et l'achat mutualisé des livres, qui ont rendu cette initiative possible.

> UN POTAGER À L'ÉCOLE : DU JARDIN À L'ASSIETTE !



Grâce à l'aide précieuse de Robert et Bernard JOSSET ainsi que de Jean DESBOIS, les élèves de l'école ont eu le plaisir de développer et d'entretenir leur potager pédagogique. Tout au long de l'année, ils ont découvert le travail de la terre, observé la croissance des légumes et appris à en prendre soin avec enthousiasme.



Ce projet s'inscrit dans une démarche d'éducation au goût et à l'environnement. Les enfants sont particulièrement fiers de récolter leurs propres légumes et de constater le résultat concret de leurs efforts.

À l'occasion de la Semaine du Goût, les élèves ont pu transformer leurs récoltes en une délicieuse soupe maison, préparée et dégustée ensemble. Un vrai moment de convivialité et de fierté, du potager à l'assiette !

L'équipe enseignante remercie chaleureusement Robert et ses acolytes pour leur investissement et leur engagement auprès des enfants.

> LA HAIE BOCAgÈRE

Le 17 mars 2025, les élèves de CM se sont rendus sur l'exploitation de Samuel CARDIN pour participer à la plantation d'une haie bocagère.

Après une explication sur le rôle de la haie par Frédéric Briand, animateur du « Grand Bassin de l'Oust », les élèves ont effectué les plantations des 35 arbres. Cet atelier complétait un travail sur les écosystèmes.



> TRANS'ART : LE CINEMA

Pour l'école Sainte Thérèse, le thème de l'année 2024/2025 était le cinéma.

Tout au long des semaines nous avons parlé et travaillé sur le sujet : chants, arbre de Noël et arts visuels. Au mois de mars, une grande exposition a eu lieu à la salle des fêtes de Pleucadeuc. Chacune des 15 écoles du réseau a exposé ses chefs d'oeuvres.

Pour Missiriac, nous avons présenté les portraits de nos stars préférées, un portrait de Batman en petits carreaux de papier, des mini scènes des films que nous aimons.

Une tournée de popcorn et des bobines de film réalisées étaient exposées par les CP/CE, qui avaient également mis à disposition des thaumatropes. Les élèves de maternelles sont entrés dans la peau des héros en se déguisant avec leurs costumes. Leurs photos étaient exposées sous les projecteurs.

Un public nombreux est venu découvrir toutes ces réalisations. Le livre d'or est élogieux sur le travail fait par toutes les écoles. Une exposition réussie, qui a fait plaisir aux artistes en herbe.

> LE SÉJOUR À BADEN

Les élèves du CP au CM2 ont passé 2 jours à Baden les 12 et 13 mai 2025 pour une découverte du milieu marin.

Voici leurs textes sur le séjour :

> LA PÊCHE À PIED

Lundi 12 mai, nous allons au Gois de l'île Berder à marée basse. Chacun a ses bottes et un petit seau.

Sur ou sous les rochers, dans les flaques nous trouverons des crabes, des étoiles de mer, des petites crevettes, des oursins, des coquillages, des anémones de mer, des limaces, des bernard-l'hermite, des coquilles d'huîtres et même un bel homard bleu.

Nous avons appris à distinguer le mâle de la femelle crabe. On regarde son ventre, il y a une sorte de languette plus large qui se décolle pour la femelle. Le crabe fait des bulles (à l'air) pour survivre grâce à une réserve d'eau. Le crabe mue pour grandir. On retrouve des carapaces vides sur la plage.

> LA LAISSE DE MER

En montant, la mer amène des algues, coquillages, déchets et elle les dépose en redescendant sur la zone sableuse de l'estran.

Il faut maintenir cette laisse sur place pour qu'elle se décompose* car des petits animaux comme les puces de mer vivent sous cette laisse. Elle nourrit également la végétation des dunes.

Autrefois on ramassait les algues pour les mettre sur les cultures comme engrais.

Cette laisse permet aussi de voir la hauteur de la marée haute (grand ou petit coefficient).

Lors de notre expédition nous avons trouvé dans ces algues : du bois, des carapaces de crabe, une fourchette, des morceaux de briques, de la ferraille (morceau de bateau), des coquilles d'oursin, des os de seiche, des morceaux de verre poli, des coquillages (ex coquille d'ormeau).

*quand la laisse se décompose cela fait comme une fine terre noire.

> LAND ART

Nous sommes allés à la plage, la marée était mi-haute. Par groupe (chambrée), nous avons trouvé une idée de « création artistique ». Ensuite, on a tracé notre zone dans le sable puis on est allé chercher des galets, des coquillages, des algues, des bâtons... On a pu creuser, faire des tas avec le sable et on a placé tous les éléments trouvés. On a pris des photos et chaque groupe a présenté son chef d'œuvre aux autres au micro fictif d'un « journaliste de l'école ». On est tous passé voir le travail de chaque groupe. Après, la mer les a emportés.

> LE TOUR EN BATEAU

C'était trop bien ! On a fait un tour en bateau de 45 minutes pour voir quelques îles du Golfe.

On a débarqué sur l'île aux moines.

Arrivés à l'île aux moines, nous sommes allés au village. On a visité la chapelle Notre Dame de l'Espérance. Son plafond a la forme d'une coque de bateau et des maquettes (de bateaux) sont suspendues. Des tableaux représentaient des bateaux de pêche dans la tempête : ce sont des ex-votos (cadeaux pour remercier la vierge de les avoir sauvés). Ensuite nous avons traversé le village et nous avons vu des maisons typiques de l'île. Puis nous sommes allés à la plage. Nous avons fait des châteaux de sable, ramassé des coquillages et pris notre goûter. Après nous sommes retournés au port prendre le bateau. Le car nous attendait à Port Blanc pour nous ramener à Missiriac.

Notre séjour était trop bien, on s'est bien amusés !!!

> LA TROMENIE DE SAINTE ANNE

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à la Troménie le 6 juin 2025. Avec les élèves de St Marcel, Bohal, St Laurent/St Congard, Pleucadeuc, Malestroit et Ruffiac, les Missiriacois ont suivi la charrette transportant la statue de St Anne. Au départ de l'école, les enfants se sont joints aux adultes pour marcher jusqu'à Saint Laurent dans la gaité et en chanson.

Arrivé au Stade de St Laurent, le pique-nique était le bienvenu. Après le repas, les élèves participaient à différents ateliers : danse bretonne, les merveilles de Ste Anne, une course relais puzzle...



l' O.B.C. (de l'Oust à Brocéliande Communauté)

PASSEURS D'IMAGES



GENS DU PAYS DE PLOËRMEL!

Une série de film pour valoriser le lien social sur notre territoire. L'association Les Passeurs d'images et de sons de Sérent, en partenariat avec de l'Oust à Brocéliande Communauté, propose aux habitants de votre commune de participer au choix et, pourquoi pas, à la réalisation de films documentaires pour raconter ce qui nous rassemble : expériences solidaires, vie associative, lien entre les générations, culture, entreprise, santé,...

Deux ateliers seront mis en place, en 2026 à Sérent puis en 2027 à La Gacilly. Des réalisateurs professionnels vous accueilleront pour vous aider dans la réalisation des films. Aucune expérience préalable n'est nécessaire et c'est gratuit. Alors si vous avez une idée de film à partager, l'envie de passer derrière la caméra pour nous aider à la réaliser ou simplement par curiosité, vous pouvez nous rejoindre pour une première réunion d'information :

Samedi 24 janvier - de 9h30 à 12h
Auditorium de l'Escale Culturelle
12 rue du Général de Kerhué
SÉRENT

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

Par email : lespasseurs02@hotmail.fr
Par téléphone au 06 99 93 01 07
Plus d'infos sur : www.lespasseurs.fr
Découvrez nos films sur www.lateledespasseurs.fr

DÉCHETS

Vous avez dû recevoir courant décembre un courrier explicatif accompagné de la version imprimée du calendrier de collecte correspondant à Missiriac, que vous pouvez également retrouver sur **Panneau Pocket ou sur le site de l'OBC.**

CONTACT SERVICE DÉCHETS OBC :

Tél. 02 97 75 01 02
dechets@oust-broceliande.bzh

LE SCOT

LE PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE A ARRÊTÉ SON NOUVEAU SCOT !

Après près de deux ans de travail, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a été arrêté lors du comité syndical du 12 novembre 2025.

Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le SCoT est le projet d'aménagement du territoire à l'échelle du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne pour les 15 prochaines années, soit jusqu'en 2040. Il fixe les grandes orientations sur différentes thématiques qui touchent le quotidien de chacun : logements, activités économiques, commerces, mobilités, environnement, tourisme agriculture... Ces grandes orientations seront ensuite reprises dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme et Carte Communale) ainsi que dans les politiques publiques des deux communautés de communes : Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Comment prendre connaissance du SCOT ?

Les pièces du SCoT sont disponibles sur le site internet du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne. Vous pouvez y accéder, soit en scannant le QR code présent ci-dessous, ou via cette adresse : <https://www.pays-ploermel.fr/les-missions-du-petr/urbanisme>

Afin de recueillir l'avis des habitants, une enquête publique sera réalisée lors du premier semestre 2026. Lors de cette procédure, vous pourrez donner votre avis sur le SCoT et consulter l'ensemble des pièces qui seront disponibles soit en ligne ou à votre disposition dans des lieux physiques. Une campagne de communication sera réalisée afin de vous avertir des dates de l'enquête publique.



Nous comptons sur votre participation.





LE PETR (PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE PLOËRMEL)

Début d'un Inventaire participatif du patrimoine culturel sur les 56 communes du Pays de Ploërmel

Un Inventaire du patrimoine culturel a débuté depuis quelques mois dans les communes du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne. Un Inventaire qui se veut participatif en impliquant les habitants dans la démarche de recensement du patrimoine de leur commune. Depuis le mois de novembre 2024, le PETR Pays de Ploërmel a recruté un chargé de mission patrimoine pour réaliser un Inventaire du patrimoine culturel sur les 56 communes du territoire. Ce projet est né il y a quelques années sur proposition des membres du Conseil de Développement du Pays de Ploërmel suite à un constat : le patrimoine culturel du Pays de Ploërmel n'est pas assez mis en valeur. Cet Inventaire cible les différents types de patrimoine, qu'il soit bâti, archéologique, naturel, religieux ou encore immatériel.

L'objectif est de créer un site Internet, la Maison Numérique des Patrimoines, un espace recensant les différentes ressources patrimoniales des communes du PETR. Pour illustrer ce futur site, les bénévoles et le chargé de mission patrimoine doivent prendre des photos du patrimoine bâti.

Si vous êtes propriétaire d'un bien disposant d'une valeur patrimoniale, ne soyez pas surpris si vous apercevez près de chez vous une personne photographiant votre bien. Prendre des photos de bâtiments privés depuis la voie publique est totalement légal, il faut en revanche une autorisation pour prendre des photographies depuis la cour d'un bâtiment. Si vous disposez d'informations ou de photographies d'édifices patrimoniaux et que vous souhaitez les partager, n'hésitez pas à contacter Baptiste OLIGO par mail ou par téléphone.

Le groupe inventaire du patrimoine de Missiriac créé en septembre continue ses recherches.

Les membres en sont : Pierre CHÉREL, Michel DENYS, Léo GUIMARD, Robert JOSSET, Jean-Yves LALY, Jean-Luc LE BRETON, Charles RETIF. Si l'idée vous séduit, vous pouvez toujours rejoindre ce groupe de travail.

Au-delà de ça, si vous pensez détenir des documents ou des objets, avoir un bâtiment qui mériterait de figurer dans cet inventaire, ce sera avec joie que nous les prendrons en compte. Il s'agit du patrimoine matériel.

Mais n'oubliez pas le patrimoine immatériel constitué par les légendes, les traditions, les fêtes, les recettes de cuisines...

Pour tout cela, vous pouvez nous les soumettre soit en contactant un des membres, soit en mairie.



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

Pour toutes questions : patrimoines@pays-ploermel.fr
06 99 94 50 70

vie associative

CLUB DES PRIMEVÈRES

Le club des Primevères de Missiriac est une association où il fait bon vivre, la preuve tous les mardis entre 30/35 adhérents se retrouvent pour jouer à la belote, au Scrabble et au Triomino. Le club compte 65 adhérents, et en cours d'année, de nombreuses activités sont organisées : galette des rois, sortie d'une journée, et aussi « Journée pas comme les autres » organisée par les voyages Roger en novembre. Nous nous retrouvons en décembre pour le repas de Noël. Toutes ces activités sont des moments de convivialité et de retrouvailles partagées, toujours dans la joie et la bonne humeur.

CONTACT :

Alors retraité-e, rejoignez-nous, ne restez pas isolé-e.
Renseignements au 06 80 20 54 41



WAH YANTEE YOGA



COURS DE YOGA

Joie & Sérénité

Respirer, nourrir, ressentir

— le yoga vous attend !

Envie de relâcher les tensions et de retrouver votre joie intérieure ? Rejoignez nos cours de yoga ouverts à tous les niveaux, dans une ambiance bienveillante. Lors des séances nous combinons des kriyas (séries dynamiques de postures et de mouvements), des exercices de respiration consciente (pranayama) et des mantras pour activer et faire circuler l'énergie vitale. La pratique est ponctuée de moments de relaxation profonde pour intégrer les effets du travail énergétique, suivis d'une méditation guidée favorisant la clarté mentale et l'équilibre émotionnel. Venez ouvrir une parenthèse dans votre quotidien !

Abonnements possibles tout au long de l'année avec plusieurs formules au choix. Cours d'essai gratuit.

Horaires : > Mercredi : 18h00 – 19h15 à la salle polyvalente

> Dimanche : 10h00 – 11h30 à la salle du Refuge

INFOS & CONTACT :

Tél. 06 18 17 12 01 / wahyanteeyogabzh@gmail.com

Yoga Missiriac

Essai
Gratuit

kundalini yoga et plus encore

Respirer, nourrir, ressentir.

Horaires

Lundi de 18h à 19h15

Dimanche 10h à 11h30

Plus d'informations

Hélène 0618171201

wahyanteeyogabzh@gmail.com

CLUB DE GYMNASTIQUE

Le jeudi soir, venez nous rejoindre pour les cours de gymnastique sous la houlette d'Erwan.

De 19h à 20h à la salle polyvalente, les cours sont ouverts à toutes et à tous, débutants ou confirmés. Cardio, abdos, fessiers, gainage, renforcement musculaire... Le tout en rythme et dans la bonne humeur.

Cours d'essai possible.



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes poursuit sur sa lancée en 2026 !

L'année 2025 a été particulièrement riche pour le comité des fêtes qui a célébré, le 10 août dernier ses 50 ans d'existence. La fête promettait d'être belle et elle fut, de bout en bout une totale réussite. Comme chaque année, la randonnée des 4 Fleurs était inscrite au programme avec une participation massive de 530 marcheurs qui se sont élancés sur les trois tracés proposés au cœur de la campagne Missiriacoise.

Un demi-siècle, ça se fête ! Et pour souffler ses 50 bougies, le bureau a souhaité organiser son repas à midi, sous un nouveau format qui a fait l'unanimité. En après-midi, sur le podium installé au stade, les membres du bureau, présidé par Marcel Havart entourés de plusieurs anciens membres et bénévoles ont tenu à saluer toutes ces années d'implication de leur président. Christelle Marcy a également tenu à « saluer les qualités de volonté, courage et détermination de Marcel » en lui remettant la Médaille d'Or du Sénat. Autre temps fort de l'après-midi marqué par la diffusion d'un diaporama et d'une exposition photos relatant les grands moments et souvenirs heureux des premières courses à La Gaudinaye, du bœuf gros sel et des fêtes communales... Des souvenirs nostalgiques et émouvants de ceux et celles qui ont fait et construit le comité des fêtes de 1975 à aujourd'hui...

Le calendrier 2026 est d'ores et déjà calé avec deux dates phares : le dimanche 26 avril 2026 avec l'organisation d'une manche de la Coupe de Bretagne Juniors au stade de Bel-Air et le dimanche 9 août date à laquelle aura lieu une nouvelle édition de la Randonnée des 4 Fleurs.



vie associative

AS CARO MISSIRIAC

> SECTION ÉVEIL GYMNIQUE

Les cours sont ouverts aux enfants dès l'âge de 4 ans.

Si votre enfant aime courir, escalader, sauter, jongler, grimper... Cette activité devrait lui plaire !

Mathias, éducateur sportif, assure les cours. Il est secondé par Aëla, en tant que bénévole.

Les horaires :

17h15 à 18h15 : pour les enfants de 4 à 6 ans

18h15 à 19h15 : pour les 6 ans et +

Il est toujours possible de venir découvrir cette activité et de faire une séance "découverte" gratuite, avant de s'inscrire.

CONTACT :

Catherine Josset au 06.69.62.22.04

ou par mail à cjosset61@gmail.com



> SECTION FOOTBALL

Nous entamons cette saison avec une quarantaine de licenciés seniors. Les matchs aller se déroulent à Missiriac jusqu'à fin janvier et les matchs retour auront lieu à Caro jusqu'à la fin de saison.

L'équipe A est en 2^e division de district et joue les 1^{ers} rôles dans son groupe. Nous espérons pouvoir terminer dans les 2 premiers afin de remonter en 1^{ère} division mais ça ne sera pas chose facile car le niveau est assez relevé et la concurrence très dense. L'appui de nos supporters sera déterminante pour y parvenir donc n'hésitez pas à venir nous encourager. Les entraînements sont assurés par Alexis Bousso et le coaching de l'équipe pour les matchs par Dimitri Monnier assisté de Florian et Michel Josset.

L'équipe B, encadrée par David Boclaud et Adrien Le Bel, est en 3^e division de District. Les résultats sont en dents de scie mais les joueurs ne lâchent rien.

Nous conservons encore cette année notre section foot animation avec 1 équipe en catégorie U6/U7, les tous petits, avec 6 enfants dont 2 nouveaux, équipe toujours gérée par Régis Josset. Nous avons également 1 équipe en catégorie U8/U9 avec 8 enfants, encadrée par Jérôme David et Ludovic Le Breton. Les enfants sont très assidus aux entraînements du mercredi assurés par Noël Collineau et Eric Marchand. Ils progressent énormément et nous espérons les voir évoluer encore de nombreuses années au sein du club.



Ils participent les samedis à des plateaux, sortes de petits tournois, au cours desquels ils affrontent d'autres équipes du secteur, encadrés par leurs éducateurs ainsi que de nombreux parents tout aussi investis et motivés que leurs petits.



Nous avons également des joueurs, dans les catégories allant de U13 à U18 qui jouent au regroupement du Pays de Malestroit, une entente de 5 clubs (Caro-Missiriac, Le Roc St André, Pleucadeuc, Ruffiac-Malestroit et USSAC) qui nous permet de mettre en commun nos forces vives et ainsi maintenir des équipes localement dans ces catégories pour lesquelles chacun individuellement nous ne pourrions y arriver.

N'hésitez pas à venir encourager nos jeunes et moins jeunes les samedis et dimanches après-midi, les programmes de chaque week-end sont disponibles sur nos pages Facebook et Instagram. Nous rappelons que les inscriptions sont toujours possibles, jeunes comme seniors, même en cours d'année et nous invitons d'ores et déjà les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants (à partir de l'année de ses 5 ans) la saison prochaine. Nous tenons également à remercier particulièrement nos arbitres officiels et bénévoles qui sont des rouages indispensables au bon fonctionnement de notre association.

Pour info le repas du club "Tartiflette" aura lieu à Missiriac le samedi 7 mars (billets en vente auprès des joueurs ou dans les bars de Missiriac et Caro).

CONTACT :

Régis Josset, président du club au 06 63 86 11 52.

> SECTION BASKET

La saison sportive 2025/2026 se présente plutôt bien : la majorité des matchs joués sont gagnés.

Le sérieux des jeunes lors des entraînements et des matchs, la participation de tous les licenciés à l'accueil des équipes, l'arbitrage partagé entre les arbitres officiels et les jeunes qui ont suivi la formation « arbitres clubs » la saison passée, l'engagement des coachs, nous permettent de vivre sereinement et avec bonheur, ces week-ends sportifs.

Les entraînements ont lieu dans les salles des sports de CARO et de MISSIRIAC. La majorité des matchs de championnats se jouent à la salle de MISSIRIAC. Cette saison, nous avons une équipe U9/débutants qui commencera à jouer en janvier 2026.

Une équipe mixte U11, coachée par Youna ROUGIE et Célestine GUEHO. Une équipe U15, coachée par Maelenn ROUGIE.

Une équipe U18, coachée par Lucie POYAC. Une équipe Seniors filles Championnat, coachée par Josselin GUEHO.

Une équipe Seniors filles Loisirs, en cours de constitution.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter lors des entraînements ou matchs.

CONTACT :

Huguette COLINEAUX au 06 30 50 78 99
ou Maelenn ROUGIE au 06 11 90 17 29



vie associative

LES JOGGEURS ÉCLAIRÉS

L'association des joggeurs éclairés compte 12 membres. L'objectif de l'association est de promouvoir la course à pied multi niveaux et le plaisir de courir en groupe. Les entraînements se déroulent le samedi matin de 9h à 10h30, sur des terrains et parcours variés. (Route, chemins et sous-bois). Le rdv est fixé au parking de la médiathèque.

CONTACT :

Pour tous renseignements contactez Samuel Le Floch au 06 50 37 35 35



CLUB PHOTOS DU PAYS DE MALESTROIT

Le Club Photo de Malestroit se réunit au Refuge de Missiriac tous les premiers lundis du mois de 20h à 22h. Constitué d'amateurs et de passionnés de photographie, le club accueille tous les types de photographes, que ce soit avec un smartphone ou un appareil photo. L'important c'est l'œil du photographe.

Le CPPM aime tous les sujets, et toutes les techniques de photographie, et surtout aime les partager. Que ce soit en sortie photo, une fois ou deux par mois, en visite d'exposition photo ou lors d'événements divers (La Malestroyenne, La Faites des Fleurs, etc.), les membres du Club aiment parler photo et partager leurs méthodes et techniques.

CONTACT :

Tél. 06 01 77 41 61
clubphoto.pdm@gmail.com



services à la population sur notre territoire



CIDFF

Vous souhaitez être informé·e sur vos droits, accompagné·e dans une démarche de retour vers l'emploi, vous êtes victime de violences conjugales, intrafamiliales, sexistes ou sexuelles, vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de la parentalité...

Le CIDFF du Morbihan est là pour vous accompagner.

FRANCE SERVICES

Un service public de proximité et gratuit

Une équipe d'agents polyvalents vous accompagne dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne. Les démarches sont assurées en lien avec les partenaires nationaux et locaux. Une aide disponible pour la constitution d'un dossier en ligne, la numérisation de documents et l'intégration au dossier numérique.

- ✖️ Allocations familiales et sociales
- ✖️ Gestion de mon espace France Travail
- ✖️ Mon compte ameli.fr et msa.fr
- ✖️ Démarches ANTS France Titres : carte grise, permis de conduire, papiers d'identité (pré-demandes passeport, carte d'identité...)
- ✖️ Gestion de mon espace impots.gouv.fr
- ✖️ Préparer et demander sa retraite en ligne
- ✖️ Création des espaces pour les demandes "ma prime rénov'" / "ma prime adapt"
- ✖️ Chèque énergie : simulation, réclamation et non réception titres
- ✖️ Création d'adresse mail, scan, impression en lien avec les partenaires
- ✖️ Postes informatiques en libre service pour des démarches administratives.

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous :

Guer
Maison des services
4 avenue du général de Gaulle
56380 GUER

La Gacilly
Mairie - Rue de l'Hôtel de Ville
56200 LA GACILLY

Sérant
6 rue Vautelin et Mariani
56460 SÉRANT

Plus d'infos : franceservices@ouest-bretagne.bzh

Permanence CIDFF Ploërmel

Sur RDV au 02 97 63 52 36 ou contact@cidff-morbihan.fr ou <https://morbihan.cidff.info>

Des permanences gratuites sont proposées dans les France Services de Sérent, La Gacilly et Guer mais aussi au siège communautaire à Malestroit.

ESPACE AUTONOMIE SANTÉ

Dispositif d'appui à la coordination

02-30-06-05-60
contact@eaem.bzh

Vous avez 60 ans et plus ?
Vous avez des questions sur votre maintien à domicile : auxiliaires de vie, portages de repas, téléassistance...

Vous êtes en situation de handicap ?
Vous avez besoin d'une première information pour remplir les dossiers de la Maison Départementale de l'Autonomie ?

Vous êtes un proche ou un aidant ?

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS EST À VOTRE ÉCOUTE

LE MAINTIEN À DOMICILE

L'OFFRE DE SOINS

L'ACCÈS AUX DROITS

LE SOUTIEN AUX AIDANTS

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

FÊTES ET ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2026

17 janvier : Vœux de la Municipalité



18 janvier : Galette des rois de l'AS Caro Missiriac

Ateliers nutrition de 10h30 à 12h

- Réunion publique : Le Lundi 9 Février 2026
- Atelier 1 : Les protéines : Le Lundi 2 Mars 2026
- Atelier 2 : Les produits laitiers : Le Lundi 9 Mars 2026
- Atelier 3: Les Fruits et Légumes : Le Lundi 16 Mars 2026
- Atelier 4 : Les Produits céréaliers et produits sucrés : Le Lundi 23 Mars 2026

• Atelier 5 : Hydratation et Activité Physique Adaptée : Le Lundi 30 Mars 2026

7 mars : Repas Tartiflette organisé par l'AS Caro Missiriac

14 mars : Concours de belote organisé par le Club des Primevères

21 mars : Repas école Sainte Thérèse organisé par l'Ogec

26 avril : Courses cyclistes organisées par le Comité des Fêtes

29 mai : Apéro Concert organisé par l'Ogec Sainte Thérèse

13 juin : Tournoi de Molkky organisé par l'AS Caro Missiriac

21 juin : Fêtes des Fleurs organisée par Les Rencontres

9 août : Randonnée des 4 fleurs organisée par le Comité des Fêtes

16 octobre : Repas organisé par l'Apel Sainte Thérèse

les délibérations

Sur notre site internet, tous les comptes rendus des conseils municipaux sont visibles dans l'onglet « la mairie, séances du conseil. » Ils sont également disponibles en mairie.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Demande de subvention du Collège St-Julien

Madame le Maire donne lecture du courrier reçu du collège St-Julien pour des séjours linguistiques et culturels. Il sollicite une subvention pour financer les séjours des élèves domiciliés sur la commune.

Séjours	Nb d'élèves
Angleterre	2
Irlande	8
Espagne (Cordoue et Salamanque)	8
Allemagne	2

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de voter une subvention de 15 euros par élève pour ces séjours, à savoir, pour 20 élèves, soit 300 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2025

OBJET : Vote des taux des Impôts Directs Locaux 2025

Madame Le Maire présente les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, voté à compter de 2023 ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Madame Le Maire propose de maintenir les taux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 14 voix Pour

- Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 32,66 %
- Taxe foncière non bâti : 47,10 %
- Taxe d'habitation : 12,93 %

OBJET : Commune – Vote du Budget Primitif 2025

Madame le Maire expose au conseil municipal, le projet de budget primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellé	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 036 000 €	956 655,81 €
Opérations d'Ordre	/	79 344,19 €
TOTAL	1 036 000,00 €	1 036 000,00 €

Libellé	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	422 001,52 €	327 116,17 €
Opérations d'Ordre	58 798,48 €	153 683,83 €
TOTAL	480 800,00 €	480 800,00 €

Nombre de membres présents : 12- Pour : 14 (2 Pouvoirs) - Contre : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif tel que proposé
► Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces utiles relatives à la mise en œuvre de cette décision

OBJET : R.G.P.D. : Politique de protection et de gestion des données personnelles, procédure de violation des données

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'un travail a été réalisé avec Mr RACHEZ du centre de gestion et LE CALLOCH Franck, délégué à la protection des données.

A compter du 1^{er} janvier 2025, la mise en place des documents tels que :

- La politique de protection des données personnelles
- La politique de gestion des données personnelles
- La procédure de violation de données

Doit être transmis au Comité Social Technique pour information

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte les documents cités ci-dessus
► Autorise Madame le Maire à transmettre les documents au Comité Social Technique du Centre de Gestion du Morbihan

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget Commune

Le C.F.U. compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le vote du C.F.U. constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Madame le Maire présente à l'assemblée le C.F.U. de l'exercice 2024, qui fait ressorti le résultat suivant :

	Section FONCTIONNEMENT
Dépenses	852 692,30

Recettes	986 521,99
Bilan de l'exercice 2024	133 829,35
Excédent de fonctionnement 2024	133 829,35
Section INVESTISSEMENT	
Dépenses	285 699,82
Recettes	284 136,81
Bilan de l'exercice 2024	1 563,01
Excédent de fonctionnement 2024	1 563,01

L'assemblée est invitée à désigner un président de séance pour le vote du CFU 2024 du budget principal, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales. Madame le Maire propose de désigner Samuel CARDIN, Adjoint aux finances. Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part aux débats ni au vote.

Mr Samuel CARDIN, soumet à l'assemblée délibérante le CFU 2024 du budget principal, dressé par Madame le Maire et Monsieur le Trésorier de Pontivy, comptable de la commune de Missiriac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 13 POUR

► **Donne acte de la présentation du CFU de l'exercice 2024 du budget Commune**

► **Arrête le CFU 2024 tel que présenté ci-dessus**

► **Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à la validation du CFU 2024**

OBJET : Affectation du résultat 2024 – Budget Commune

► **48 798,48** en dépenses d'investissement au compte 001

► **122 129,50** en recettes d'investissement au compte 1068

► **69 344,19** en recettes de fonctionnement au compte 002

OBJET : Crédit d'une structure d'accueil petite enfance : Maison assistantes maternelles – Approbation du projet, plan de financement et demande de subvention

Après plusieurs réunions avec des assistantes maternelles porteuses du projet, elles ont la volonté de s'investir dans ce projet collectif et professionnel. Afin de renforcer la dynamique de la commune et ainsi accueillir des nouveaux habitants, les élus souhaitent créer une MAM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : avec 14 voix POUR

► **Approuve le projet de création d'une maison d'assistantes maternelles**

► **Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous**

► **Autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès des différents organismes**

DEPENSES	HORS TAXES
Création d'une M.A.M.	529 000,00
TOTAL DÉPENSES	529 000,00
RECETTES	
Département 30 %	135 900,00

D.E.T.R	198 100,00
M.S.A.	10 000,00
Caisse Allocations Familiales	79 200,00
Loyers (300 X 36 mois)	10 800,00
Emprunt	95 000,00
TOTAL RECETTES	529 000,00

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2025

OBJET : Vote des subventions 2025

Société de chasse - Association - 5 piégeurs (170 x 5)	1 350 500 850
Les rencontres	6 000
Amicale des anciens combattants	250
Comité des fêtes	700
Club des primevères	700
Ligue contre le cancer	150
A.D.A.P.E.I. (Papillons blancs) VANNES	35
Banque alimentaire VANNES	150
Les restaurants du Coeur	50
Association des donneurs de sang	40
ADMR de MALESTROIT	550
ADMR de RUFFIAC	1 839
Canoë Kayak MALESTROIT	50
CARO-MISSIRIAC Association sportive	1 800
Club photo	150
Rock en Mi	200
L'outil en main - RUFFIAC	50
APEL Ecole Ste Thérèse	500
Harmonie St Marc	100
Les Joggeurs Eclairés	200
Biathlon St-Congard	120
Association Franco-Polonais (Chœur ukrainiens)	100
TOTAL	15 084

OBJET : Demande de subvention linguistique du FCPE du Collège Yves Coppens

Madame le Maire donne lecture du courrier reçu du Conseil Local FCPE de Malestroit pour un séjour pédagogique en Espagne. Il sollicite une subvention pour financer le séjour des élèves domiciliés sur la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

► **Décide de voter une subvention de 15 euros pour les six élèves, soit 90 €.**

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant **OBJET**

les délibérations

: O.B.C. : Convention de mise à disposition du service partage « Voirie, Patrimoine, Déchets, Urbanisme »

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal que les membres du conseil communautaire ont délibéré le 12 décembre 2024 sur les tarifs des travaux et prestations proposés par les services techniques communautaires. La facturation des prestations est faite sur la base du temps effectif de travail et du temps d'occupation du matériel. La location d'engins sans chauffeur n'est pas possible, en raison des contraintes d'assurance. Les tarifs proposés restent concurrentiels aux entreprises du secteur privé pour 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

► **Adopte la convention définissant les modalités de fonctionnement du service partagé en matière de voirie, de patrimoine, de déchets et d'urbanisme**

► **Autorise Madame le Maire à signer la convention service Partage**

OBJET : O.B.C. : Revalorisation des bases locatives

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal que les l'OBC envisage de conventionner avec le cabinet Ecofinance afin d'effectuer le traitement des bases fiscales des locaux d'habitation en agissant sur la valeur locative ou sur l'occupation. La revalorisation des bases fiscales remonte à 1975. Les objectifs sont les suivants :

- L'amélioration de l'équité fiscale
- L'optimisation des ressources fiscales des communes et de l'EPCI
- L'anticipation de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitations prévues effective pour 2026
- Fiabilisation des données relatives à l'occupation ou à l'état de certains bâtis

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

► **Accepte la mission de mise à jour des bases fiscales et le principe**

► **Demande une mise à jour du coût financier avant de se prononcer financièrement**

OBJET : O.B.C. : Répartition des sièges

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-6-1 ;

Vu le décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'Outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le Président rappelle au conseil communautaire que la composition de la communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Ainsi, la composition du conseil communautaire d'OBC pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux :

- selon un accord local permettant de répartir un nombre total

de sièges qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribués en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L. 5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément au IV du même article, mais dont la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :

- être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune,
- chaque commune devra disposer d'au moins un siège,
- aucune commune ne pourra disposer de plus de la moitié des sièges,
- la part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarte de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle prévues au e) du 2^e du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Afin de conclure un tel accord local, les communes membres de la communauté doivent approuver une composition du conseil communautaire de la communauté respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. De telles délibérations devront être adoptées au plus tard le 31 août 2025 par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale de la communauté ou l'inverse, cette majorité devant nécessairement comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres de la communauté.

- à défaut d'un tel accord, le Préfet fixera selon la procédure légale [droit commun] à 44 sièges, le nombre de sièges du conseil communautaire de communauté, qu'il répartira conformément aux dispositions des II, III, IV et V de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Au plus tard au 31 octobre 2025, par arrêté préfectoral, le Préfet fixera la composition du conseil communautaire, conformément à l'accord local qui sera conclu, ou, à défaut, conformément à la procédure de droit commun. Lors de la conférence des Maires du 22 mai, il a été envisagé de conclure un accord local, fixant à 49 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, réparti, conformément aux principes énoncés au 2^e du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT. Cet accord a été validé lors du conseil communautaire du 26 juin 2026, et selon la répartition suivante :

Nom	Population	Hypothèse 49 élus
Guer	6 056	7
La Gacilly	4 011	4
Sérent	3 386	4
Carentoir	3 137	3
Malestroit	2 533	3

Beignon	1939	2
Pleucadeuc	1850	2
Augan	1542	2
Saint-Guyomard	1446	2
Ruffiac	1396	2
Saint-Martin-sur-Oust	1305	2
Missiriac	1192	2
Caro	1132	1
Saint-Marcel	1129	1
Bohal	862	1
Lizio	807	1
Saint-Congard	806	1
Cournon	805	1
Monteneuf	760	1
Porcaro	749	1
Tréal	679	1
Saint-Malo-de-Beignon	543	1
Saint-Abraham	540	1
Saint-Nicolas-du-Tertre	455	1
Réminiac	431	1
Saint-Laurent-sur-Oust	394	1
Total		49

Conformément aux textes précités, le conseil municipal doit se prononcer avant le 31 août 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

► Approuve la composition du conseil communautaire de l'OBC à 49 élus

OBJET : Conseil de développement du Pays de Ploërmel : Charte pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

Madame Le Maire indique aux membres du conseil municipal que le conseil de développement du Pays de Ploërmel s'est engagé depuis plusieurs années dans le combat en faveur des personnes en situation de handicap. Un travail a été entrepris sur l'accessibilité des bâtiments, notamment avec l'intervention de Mr JONDOT.

80 % des handicaps sont considérés comme invisibles. Le conseil de développement va proposer une typologie des handicaps pour en montrer la diversité :

- Le handicap moteur / déficience motrice
- Le handicap sensoriel
- Les troubles psychiques
- Les troubles cognitifs
- Le handicap mental
- Les maladies chroniques évolutives ou invalidantes

• Le conseil de développement a rédigé une charte s'adressant aux 56 communes du Pays de Ploërmel. Cette charte est davantage un guide qui permet aux élus d'avoir les clefs pour garantir l'accessibilité.

La commune s'engage :

- A promouvoir la sensibilisation des agents municipaux et des habitants sur le handicap et les enjeux de l'inclusion
- A promouvoir les actions de sensibilisation pour changer le regard sur le handicap
- Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap
- Encourager la formation des agents municipaux au FALC (le facile à lire et à comprendre)
- Faciliter l'accès à l'information sur les droits, les aides financières et les services disponibles
- Collaborer avec les associations et les institutions spécialisées
- Rendre les activités culturelles et sportives accessibles à tous
- Promouvoir l'organisation d'évènements culturels et sportifs
- Assurer la représentation des personnes en situation de handicap

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

► Autorise Madame le Maire à signer la charte pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

OBJET : Révision du Sage Vilaine

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal que :

- Le temps donné extrêmement court pour la lecture des 450 pages du projet de révision, du manque de communication et de propositions d'interventions dans les conseils municipaux,
- Les études d'impact aléatoires et ou non fondées (captage de la Herbinaye à Guillac)
- Qu'aucune compensation financière a été prévue en face des obligations imposées aux agriculteurs
- L'impact et le marqueur négatif envoyé aux jeunes ou futurs jeunes agriculteurs
- L'absence d'étude économique pour le chiffrage des conséquences des obligations imposées aux communes et aux agriculteurs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

► Propose un vote par thème et non par bloc global

OBJET : Droit de Préemption Urbain : champ d'application

Madame le Maire rappelle la délibération n°2023-11-05 en date du 14 novembre 2023 instituant le champ d'application du Droit de Préemption Urbain.

Elle indique que le droit de préemption permet à une commune d'acquérir prioritairement un bien cédé par son propriétaire, à titre onéreux ou à titre gratuit, dans un périmètre préalablement défini. Les communes peuvent l'instituer afin de mener à bien leurs projets d'aménagement en s'assurant de la maîtrise foncière des terrains et / ou bâtiments nécessaires à la réalisation de ceux-ci. Pour toute mutation soumise au DPU, le pétitionnaire ou son notaire doit déposer une DIA (Déclaration d'intention d'Aliéner). La collectivité à deux mois pour notifier sa décision.

Au regard de ces éléments, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,



les délibérations

- Décide d'instaurer le Droit de Préemption Urbain à l'ensemble des zones du Plan Local d'Urbanisme
- Dit qu'un registre transcrivant les acquisitions par voie de préemption sera ouvert en mairie et mis à disposition du public conformément à l'article L.213-13 du code de l'urbanisme
- Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, sera publié sur le recueil des actes administratifs, sera transmise aux personnes publiques conformément à l'article R.211-3 du code de l'urbanisme
- Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2025

OBJET : Avis sur l'adhésion de la commune de Saint-Congard au SIGSP

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-18,

Vu la délibération du conseil municipal de Saint-Congard sollicitant son adhésion au SIGSP,

Vu les statuts modifiés du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et la gestion du Groupe Scolaire Public de Malestroit (SIGSP),

Vu la délibération du Comité Syndical du SIGSP en date du 30 juin 2025 approuvant l'adhésion de la commune de Saint-Congard au syndicat,

Considérant que cette adhésion permet une mutualisation renforcée entre les communes autour de la gestion du groupe scolaire public de Malestroit,

Considérant que les membres du Conseil Municipal ont été informés des modalités financières et juridiques liées à cette adhésion, ainsi que des statuts du SIGSP,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

► Approuve l'adhésion de la commune de Saint-Congard au SIGSP à compter du 1^{er} janvier 2026

► Approuve les statuts modifiés du syndicat intercommunal

OBJET : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

Madame le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007. Elle donne connaissance au Conseil du décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant

le code général des collectivités territoriales.

Elle indique que le montant du taux de la redevance est fixé en fonction de la longueur des ouvrages de distribution de gaz situés sous voies communales et que ce montant est revalorisé chaque année :

- sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implantée sur le domaine public communal,
- par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédent la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

► Adopte le montant de 171,00 € au titre de la redevance d'occupation du domaine public

OBJET : Tarifs Cantine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer le prix du repas à la cantine à 3,85 € à compter du 1^{er} janvier 2026.

OBJET : Achat d'un véhicule électrique

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le véhicule utilitaire de la commune devient obsolète et qu'il convient d'acquérir un nouveau véhicule. Elle fait part de la proposition du garage Denos de Malestroit pour l'achat d'un véhicule Renault Kangoo électrique au prix de 8 984,43 HT – 10 717,76 TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

► Décide l'acquisition d'un Renault Kangoo électrique aux prix de 10 717,76 TTC.

► Autorise Mme le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

OBJET : Location des terres – Fermage – Année 2025

Vu l'indice applicable pour les loyers 2025,

Le Conseil Municipal fixe comme suit les loyers pour l'année en cours.

Nom	2024		2025	
	Indice	Loyer	Indice	Loyer
CARDIN Samuel	122.55	396,25	123.06	397,91

OBJET : Facturation aux associations des clés « Salle des Sports »

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal que chaque association utilisatrice de la salle des sports dispose d'une clé « sécurité ». Pour limiter le nombre de clé en circulation et de responsabiliser les utilisateurs, elle propose au conseil :

- La première clé étant gratuite
- Chaque clé demandée en plus sera facturée 80 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

► Accepte cette proposition

pêle mêle

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**



Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket



Missiriac
56140

Infos Pratiques Mairie

Adresse de la Mairie :
6 rue Édouard Rolland
56140 Missiriac

Contacter la Mairie :
Téléphone
[02 97 75 16 14](tel:0297751614)

E-mail
accueil@missiriac.fr

Site internet
<https://mairiemissiriac.fr>

Notre page CNVVF

Notre Page Facebook



pêle mêle



www.mairiemissiriac.fr


Missiriac